

OFFRE D'EMPLOI

Un(e) orthophoniste (H/ F), intervenant(e) CAA

Au Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile Déficience Auditive, Déficience Visuelle et Dysphasie géré par l'Association Tremä
Pour l'Equipe Mobile Communication Alternative et Améliorée (EMCAA)

En C.D.I à temps partiel (0,40 ETP)

A Périgny

Poste à pourvoir à compter de janvier 2025

L'équipe Mobile CAA est un nouveau dispositif de soutien à l'autodétermination des personnes non oralisantes par la Communication Alternative et Améliorée. Il va se déployer en janvier 2025 sur les départements de la Charente-Maritime, la Vienne, les Deux Sèvres et la Charente. Les actions de ce nouveau dispositif sont d'assurer une fonction ressource sur la CAA, d'accompagner les personnes et leurs proches aidants à la mise en place d'un outil CAA et de supports, de coopérer avec les acteurs du territoire puis de soutenir la montée en compétences des familles, professionnels et environnements médico-sociaux et de droit commun.

MISSIONS

Dans le respect des orientations associatives, du projet du dispositif et du règlement intérieur, l'orthophoniste de l'EMCAA est placé(e) sous l'autorité de la Directrice. Il (Elle) assure dans ce cadre des missions d'intervenant(e) CAA au bénéfice de toute personne en grande difficulté de communication, quels que soient son âge et son handicap.

Il (elle) est amené(e) à notamment :

- participer à l'évaluation des besoins spécifiques des personnes
- co-élaborer des stratégies, solutions et outils CAA
- mener des actions de sensibilisation, formation et supervision
- participer aux réunions d'équipe

PROFIL

Titulaire du certificat de capacité d'orthophoniste.

Sens de l'autonomie, du travail en équipe et en réseau.

Qualités organisationnelles et relationnelles.

Sensibilité professionnelle aux concepts d'autodétermination et de savoirs expérientiels. Créativité.

Titulaire du permis de conduire.

Maîtrise de l'outil informatique.

Formation à la LSF, à l'approche MAKATON, PODD ou autres alternatif au langage oral est un plus.

La prise de fonction s'accompagnera d'une inscription à la certification d'intervenant CAA.

REMUNERATION MENSUELLE BRUTE

Salaire brut début de carrière – CCN 1951 : 1 014 €

Dont disposition Indemnité Laforcade (valeur 238 € brut pour 1 ETP au 01.01.2024) à jour des modalités d'application de l'association Tremä.

Lettre de motivation & CV à adresser à l'attention de Madame la Directrice du SESSAD 3D – 128 bis rue du 14 juillet – 17300 ROCHEFORT ou isabelle.hilaireau@trema-asso.fr

Signataire: Directeur des Ressources Humaines

Olivier BOLLENGIER

